

TERMES ET CONDITIONS

EMISSION ET RACHAT DE BONS DU TRÉSOR

DU 12 JANVIER 2024

ETAT DU SÉNÉGAL

	BONS A	TERMES ET CONDI' SSIMILABLES DU TRÉS					
But de de l'operation	La présente opération de rachat et d'émission De Bons du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active et vise un meilleur profilage de la dette de l'État du Sénégal.						
Emetteur et Acquéreur	État du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.						
Forme des titres		atérialisés et tenus en co adjudications qu'est la Bai					
Procédure d'émission	Adjudication d'émission et Adjudication à l'envers						
Montant alloué au rachat	10 000 millions de	FCFA					
Titres à racheter 8 4674.84	Dénomination	ISIN	Amortissement	Durée résiduelle	Coupon Couru		
	OAT-6 jours	SN0000001512	In fine	6 jours	550794521%		
Montant mis en adjudication	15 418 millions de FCFA						
Dénomination	Titres 1 : SN0000002775-BAT-juillet.24						
Valeur nominale unitaire	Titres 1: 1 000 000 F CFA						
Durée résiduelle	Titres 1 : 182 jours						
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples						
Echéance	Titres 1 : 11.juillet.2	2024					
Modalité des Soumissions	Les soumissions so	ont faites à Taux multiples	3				
Remboursement du capital	Pour les Bons Le re	emboursement du capital	interviendra le premier	jour ouvré suivant la dat	e d'échéance		
Paiement des intérêts	Pour les Bons, les	intérêts sont payables d'a	vance et précomptés s	ur sa valeur nominale.			
Organisation matérielle	UMOA-Titres assu	re l'organisation matérielle	e de l'émission, en coor	dination avec la BCEAO			
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.						
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 12.janvier.2024 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.						
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 12.jan	vier.2024 à 10 heures 30	minutes, TU.				
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 12.jan	vier.2024					
Date de valeur des titres	Le vendredi 12.jan	vier.2024					
Modalités de souscription des titres	BCEAO que sont : - les établissemer - les organismes t - les Sociétés de	primaire est réservé aux nts de crédit rinanciers régionaux ; Gestion et d'Intermédiatic en Valeurs du Trésor (Sv	on (SGI) ;	qui disposent de comptes	s auprès de la		

TERMES ET CONDITIONS BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL					
1.50 468.44.248.14.1091	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.				
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.				
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.				
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur les Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal . Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.				
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.				

Tableaux d'amortissement indicatifs

728	BAT-182 jours								
62 2	Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service				
	12.janv.24	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0				
	12.juil.24	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000				
2	Total	. 01	Intérêts Précomptés	1 000 000					

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone: (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex: 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax: (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser

Téléphone :(226)25306015/(226)25490500

Télex: BCEAO 5205 BF Téléfax: (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone: (225) 20 20 84 00; 20 20 85 00 Télex: BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex: BCEAO 2574 MJ Téléfax: (223) 222 47 86 **NIGER**

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone: (227)72 33 30/40 Télex: BCEAO 5218 NI

Téléfax: (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x

Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone: (228) 221 53 84 Télex: 5216 BCEAO TO

Téléfax: (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

UMOA-TITRES

Adresse: Bld. Général De Gaulle BP: 4709 RP Dakar -Sénégal Tél.: (221) 33 849 28 28

E-mail: umoatitres@umoatitres.org Site web: www.umoatitres.org